

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5663>



Le SNES en tête avec près de 43% des voix

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après sept jours de vote marqués par de graves dysfonctionnements - malgré les alertes du SNES-FSU que le ministère n'a pas entendues - les collègues ne se sont pas découragés. La participation est en hausse (+2,8 points), montrant ainsi l'attachement des personnels au paritarisme. Le vote a pourtant été rendu impossible la première journée.

Le SNES-FSU remercie les personnels du second degré qui l'ont à nouveau placé largement en tête, 30 points devant la deuxième organisation.

La position majoritaire du SNES-FSU dans le second degré est une nouvelle fois réaffirmée.

Ainsi, le SNES-FSU est partout présent dans les CAP et les CCP pour accompagner, défendre et conseiller les personnels au quotidien.

Ces bons résultats, fruits d'un travail de terrain effectué au quotidien par les syndiqué-e-s, les militant-e-s et les élu-e-s, vont permettre au SNES-FSU de poursuivre ses actions pour défendre les personnels, pour revaloriser les métiers et améliorer le système éducatif.

Les collègues, qui ont majoritairement choisi d'apporter leur soutien au SNES-FSU dans les urnes, confirment leur opposition à des réformes destructrices qu'il n'a eu de cesse de dénoncer (Bac, lycée, Parcoursup...), et à des suppressions massives de postes dans l'Education.

Aujourd'hui les lycéens se mobilisent eux aussi contre ces réformes. Leur mobilisation est légitime et ne doit donner lieu à aucune provocation ni aucune violence d'où qu'elles viennent.

Le SNES-FSU appelle les personnels à des assemblées générales partout dans les établissements, pour débattre de la situation et des modalités d'action. Il est grand temps pour le gouvernement d'ouvrir de véritables négociations et de changer de politique.